

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **94 (1958)**

Heft 22

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

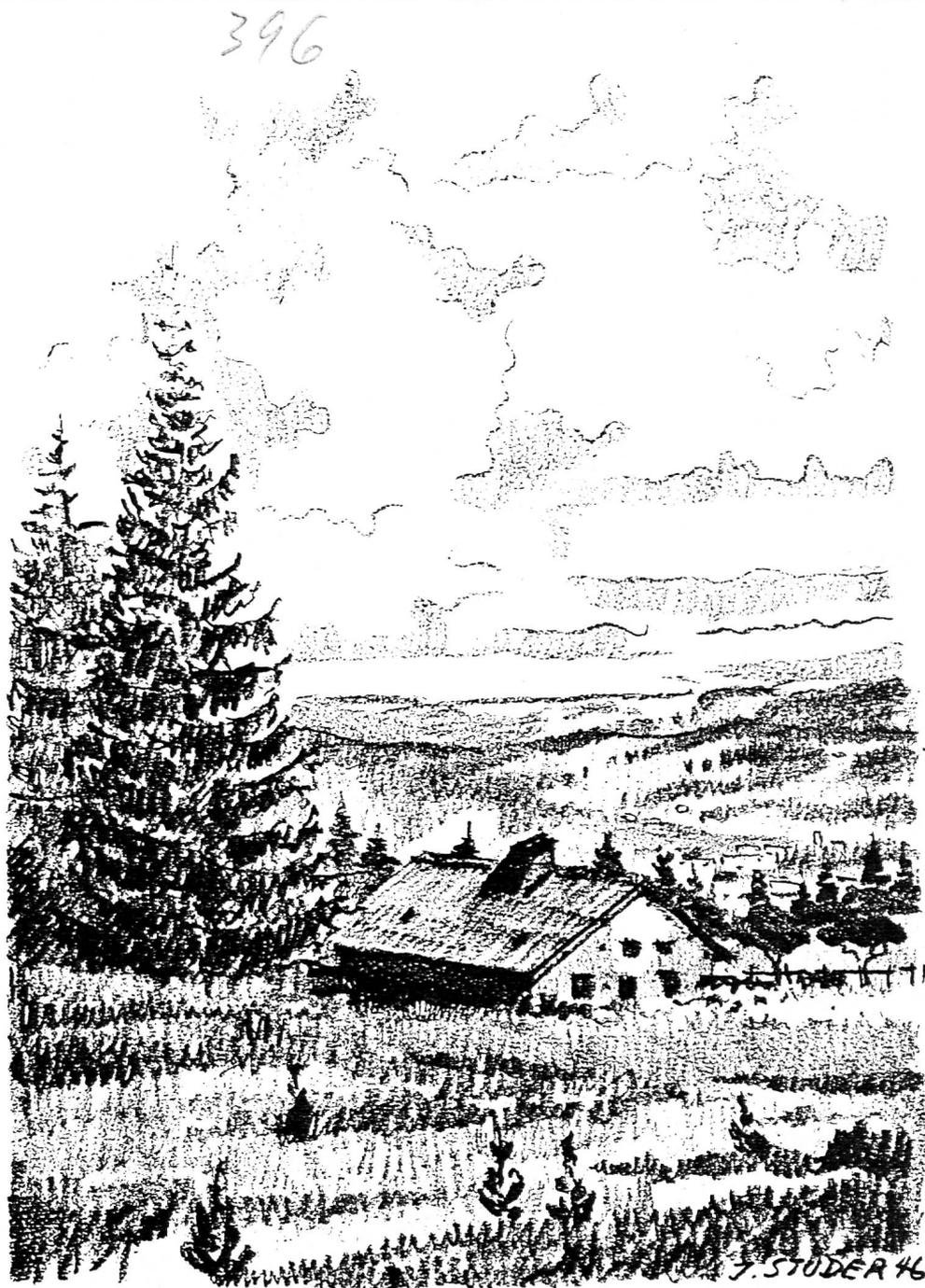
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMEN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



LA PAGE DU CONGRÈS

Le congrès de Genève 1958 vient de se terminer. Il n'entre pas dans mes intentions d'en donner aujourd'hui un compte rendu qui viendra à son heure. Mais je voudrais, au moment où nos souvenirs sont encore tout chauds, exprimer la gratitude du comité d'organisation envers tous les collègues de Romandie qui nous ont fait confiance et qui ont été nos hôtes pendant ces quel-

ques heures. Je voudrais leur dire tout le plaisir qu'ils nous ont causé par leur présence et leur bonne humeur.

Et puis, je voudrais aussi exprimer la reconnaissance de tous aux organisateurs des manifestations de notre congrès, à tous ceux qui, visibles ou invisibles, ont travaillé pour que chacun des participants soit à son aise et puisse trouver à sa portée sa nourriture spirituelle et l'autre. Surtout, je voudrais féliciter les artisans du spectacle « L'Amour médecin » qui a été

pour nous une merveille : jeu parfait des acteurs, fantaisie et richesse extraordinaire des costumes, originalité de la mise en scène, accompagnement musical aussi sobre qu'harmonieux.

Et, avec le comité d'organisation, je rends grâce au Ciel qui nous a gratifiés d'un temps idéal, si beau que les participants à l'excursion auraient voulu prolonger le congrès de quelques jours encore.

Le congrès de Genève est mort. Tous à Bienne dans quatre ans ! G. W.

Partie corporative

VAUD

Le congrès s'est clos à 17 heures

Il est 19 heures. Et j'écris déjà. Prématurément, peut-être : la nuit porte conseil, parce qu'elle permet aux idées de déposer. Mais je tenais, pour nos collègues genevois, à faire paraître aujourd'hui ces hâtives considérations en guise de remerciements.

On pourra ergoter sur l'utilité d'un congrès ; ironiser sur le thème du congrès qui s'amuse ; jouer au désabusé, au pessimiste, au démolisseur... il y a une valeur au moins qu'on n'enlèvera pas à une semblable réunion : sa valeur humaine. Dispersés dans nos villes et nos villages, nous avons besoin, plus ou moins régulièrement, d'être « regonflés », de nous réapprovisionner en carburant ; au fil des jours d'école s'est vidé le réservoir, jusqu'à la cote d'alarme, trait rouge accompagné du mot : doute.

Qui dispense ce carburant, cette foi ?

D'abord tous ces collègues qu'on trouve là, qu'on retrouve, preuves tangibles du vaste réseau dont on est une maille.

Puis ceux qui ont œuvré depuis des mois à l'organisation et à la réalisation.

Enfin ceux qui partout ont pensé les rapports, et dont les pensées se sont retrouvées dans le magnifique travail de M. Rebetez. Nous qui sommes bien souvent englués dans les mille problèmes quotidiens de la classe, nous avons une peine immense à nous élever, à dominer les problèmes ; nous perdons trop souvent de vue les idées directrices ; nous pourrions discuter des heures de la répartition du programme de français, mais nous aurions bien des difficultés à étayer un raisonnement sur la politique scolaire. Il nous manque — c'est le mot, peut-être grandiloquent mais juste, d'un collègue — une « philosophie de l'enseignement ».

C'est pourquoi il est réconfortant de trouver parmi nous des personnalités capables de nous hisser au sommet de quelque éminence, pour nous faire découvrir de là les voies et les vérités : celles de toujours et celles qu'ils ont tracées.

P. B.

Extrait du procès-verbal de la séance SPV - CRJ du 19 avril 1958

Sauvetage nautique

M. Dubosson s'est adressé à M. Maillard, chef des cours de sauvetage nautique à Lausanne, et à M. Rostand, inspecteur, qui fera le lien avec les autorités scolaires.

L'organisation du cours de sauvetage nautique par la CRJ s'avère possible grâce à l'appui de M. Maillard.

M. Maillard expose sa conception des cours de sauvetage : le public a peur de pratiquer le sauvetage. Il craint d'être entraîné au fond de l'eau si le noyé saisit son sauveteur. Certains cours enseignent des prises compliquées, adaptées à chaque position du noyé. Selon M. Maillard, l'essentiel du cours est d'enlever aux candidats toutes les idées fausses de danger couru par le sauveteur. Puis quelques minutes d'exercice de la prise de dégagement suffisent pour des bons nageurs. Si le noyé s'accroche et se crispe, le sauveteur se laisse couler de quelques centimètres : le noyé lâche immédiatement prise pour se débattre et le sauveteur peut le reprendre et l'emmener.

Une partie du cours, réservée aux soins au noyé hors de l'eau, est indispensable.

Le but essentiel du cours est de former des jeunes sauveteurs qui encouragent leurs camarades à n'avoir plus peur de l'eau, à acquérir cette accoutumance qui chasse toute crainte.

Il serait bon que les maîtres parlent quelques minutes en faveur du cours.

Organisation du cours à Lausanne

M. Maillard accepte de prendre la direction technique du cours. La CR s'occupe de la partie théorique : soins au noyé. M. Maison, de la section lausannoise de la CRS, désignera une infirmière diplômée ou une Samaritaine formée à cet effet. La Société suisse de sauvetage à Berne désignera un de ses représentants qui fonctionnera comme expert lors de la remise des brevets de Jeunes Sauveteurs. Le représentant des autorités scolaires : M. Rostand, inspecteur, nommera un médecin scolaire pour la partie théorique du cours.

Les inscriptions devront être données jusqu'au début de juin.

Le secrétaire : C. Cuendet.

Section de Lausanne

Le mercredi 11 juin, à 20 h. 30, dans un salon de l'Hôtel de la Paix, à Lausanne, M. S. Roller, codirecteur des Etudes pédagogiques à Genève, nous entretiendra du sujet suivant : « Le dictionnaire à l'école ». Cette conférence est organisée par la SPV section de Lausanne, l'APEL et la SVMS groupe pédagogique. Invitation cordiale non seulement à tous les membres du corps enseignant du district, mais aussi à ceux du canton.

Section Echallens

GYMNASTIQUE

Mardi 10 juin, à 16 heures, à la grande salle du Château d'Echallens : leçon mensuelle. Entraînement au volley-ball. J. P. M.

Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille (rappel)

L'assemblée des maîtresses enseignant les travaux à l'aiguille dans le canton aura lieu le samedi 14 juin, à 14 h. 30, au salon du premier étage de l'Hôtel de la Paix, à Lausanne.

Ordre du jour : 1. partie administrative ; 2. propositions individuelles ; 3. partie récréative : causerie de Mlle Huguette Chausson : « Les amours de Juste et Caroline Olivier ».

En vue de cette assemblée, les propositions et les vœux doivent être présentés à Mme Duruz, présidente, avenue du Mont-d'Or 34, Lausanne.

Postes au concours

Jusqu'au 18 juin :

Renens : Institutrice primaire. Indemnité de résidence annuelle 240 fr. (cette indemnité est en révision). Obligation d'habiter la commune de Renens. Les candidates s'abstiendront de toute démarche personnelle et ne se présenteront que sur convocation.

Pailly : Maîtresse de travaux à l'aiguille.

(Suite en page 355)

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés... ➔

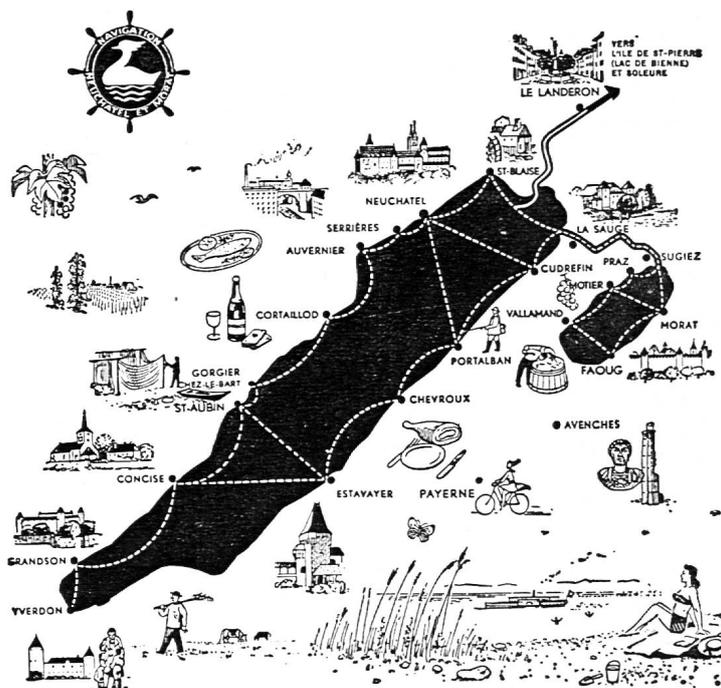
... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Biemme et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- Neuchâtel-Estavayer (via Cudrefin-Portalban)
- Neuchâtel-Estavayer (via Cortaillod-St-Aubin)
- Neuchâtel-Ile de St-Pierre (via canal de la Thielle)
- Neuchâtel-Morat (via canal de la Broye)
- Morat-Vully et tour du lac

Conditions spéciales pour écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.



Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12

ESTAVAYER - LE - LAC

laisse à ses visiteurs un souvenir durable. Endroit idéal pour courses scolaires. Bons hôtels accueillants. **Plage - Château - Musée.**

Renseignements par Société de Développement.



Visitez la région de First (altitude 2200 m.), centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et glaciers de Grindelwald. Prix réduits pour courses d'école. Renseignements : téléphone (036) 3 22 84

Chemins de fer électriques veveysans

Vevey-Châtel-St-Denis Vevey-Chamby
Vevey-Blonay-**LES PLÉIADES** 1400 m.

Pour grands et petits un
CHOIX ÉTONNANT DE COURSES

Demandez le dépliant avec carte et 8 projets de courses

Le Chemin de fer et les autocars AIGLE-OLLON-MONTHEY-CHAMPÉRY

vous recommandent pour la course scolaire

**Champéry - Planchaux
Morgins et Les Giettes
Vallée d'Abondance**

ou autres buts en Haute-Savoie

Se renseigner dans les gares CFF ou à la Direction AOMC à Aigle

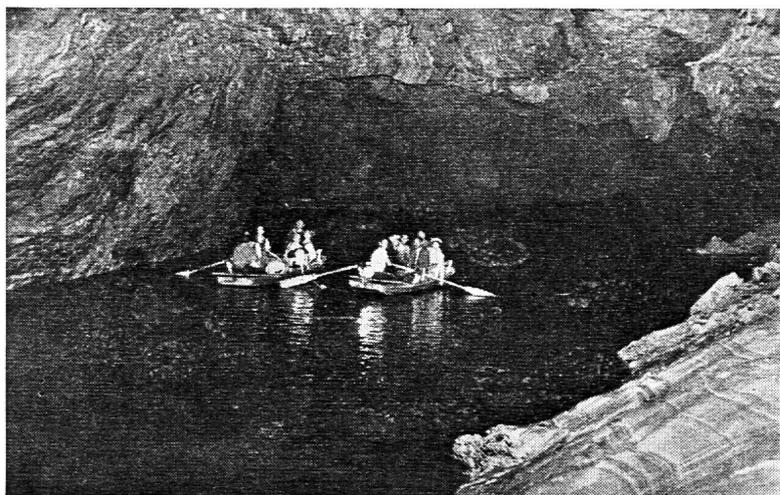
Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Le plus grand lac souterrain d'Europe

ST-LÉONARD

VALAIS



A 6 kilomètres de Sion — Parc pour autos
Débit de boissons — Téléphone (027) 4 41 66
OUVERTURE PERMANENTE

Connue depuis fort longtemps par les habitants de la région, ce n'est qu'en 1943 que cette nappe souterraine fut explorée par quelques membres de la Société Suisse de Spéléologie. Les nombreuses études effectuées par les spéléologues suisses ont révélé que la caverne est due à un remarquable phénomène de dissolution de gypse. C'est en 1949 que la presse romande inaugura cette merveille de la nature ouverte au public. Depuis ce jour, de **très nombreux visiteurs** naviguent sur le lac souterrain, dont la réputation va croissant, non seulement **chez nous**, mais également à **l'étranger**. Passants qui visitez le Valais, arrêtez-vous à **ST-LEONARD**, vous y trouverez « **une grotte de Capri** » en plein vignoble et vous repartirez emportant avec vous le **souvenir** d'un voyage au pays des merveilles.

Téléférique



RENSEIGNEMENTS

Direction

de l'exploitation du téléphérique

Wengen - Männlichen

Téléphone 036 / 3 45 33

Wengen - Männlichen

Le plateau du Männlichen (à 2230 m. d'alt.), **belvédère** incomparable au centre de la région de la Jungfrau et point de départ **d'excursions** faciles qui vous donneront entière satisfaction, à Wengen, Petite Scheidegg ou Grindelwald, est un **but idéal** pour courses d'école, d'élèves de tous âges.

Tarifs pour écoles

Ecoliers jusqu'à 16 ans : Simple course Fr. 1.80 Retour Fr. 2.40
Ecoliers de 16 à 20 ans : Simple course Fr. 3.— Retour Fr. 4.—

CABANE-RESTAURANT DE BARBERINE

s/Châtelard-Valais Tél. (026) 6 71 44 ou 6 58 56

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour les écoles. Soupe-dortoirs, sommiers métalliques avec matelas et couvertures. Café au lait le matin Fr. 2.90 par élève. Prix spéciaux pour sociétés ; restaurations. Chambre et pension à prix modérés. Montée en funiculaire et de là à 1 h. 1/4 de Barberine. Bateaux à disposition.

Se recommande

EDOUARD GROSS, propriétaire

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud)

Eau sulfureuse

la plus radioactive des eaux thermales suisses

Affections gynécologiques - Catarrhes des muqueuses
Troubles circulatoires - Phlébites

RHUMATISMES

Bains sulfureux, bains carbogazeux, eaux-mères, bains de sable chaud, douches-massages, lavage intestinal, inhalations, ondes courtes. Permanence médicale. Cuisine soignée. Grand parc. Tennis, Minigolf, Pêche. **MAI-SEPTEMBRE**

Partie pédagogique

Questionnaire relatif à l'enseignement primaire

Rapport de M. Cavin, professeur

HISTORIQUE

En 1955, M. le conseiller d'Etat P. Oguey informait la commission consultative pédagogique de son désir de connaître les besoins auxquels doit répondre actuellement l'enseignement primaire afin de mieux servir les enfants et le pays. La commission fit sienne cette préoccupation et chercha le meilleur moyen d'atteindre le but visé ; elle préféra finalement à l'interview ou à un sondage par la presse, considérés l'un comme trop subjectif, l'autre comme insuffisamment général, l'envoi d'un questionnaire à 1800 personnes et associations représentatives de tous les milieux et de toutes les activités de la population. Une sous-commission, formée de deux maîtres et de deux directeurs d'école, prépara un avant-projet que la commission plénière discuta, amenda et mit au point en un projet présenté au département de l'instruction publique, à qui il appartenait de prendre les décisions définitives.

On procéda d'abord à une consultation préalable restreinte afin de prévenir les difficultés souvent inextricables qui grèvent toute entreprise de ce genre quand les précautions indispensables ne sont pas prises : des expériences faites par d'autres, il ressort en effet que si les questions sont claires pour qui les pose, elles ne le sont pas nécessairement pour qui doit y répondre ; autre risque : telle question à laquelle la réponse a pu être normalement donnée peut très bien rendre le dépouillement techniquement trop compliqué ou incertaine l'interprétation du résultat. C'est ainsi que quelques dizaines de questionnaires furent distribués dans divers milieux ; l'examen des réponses entraîna quelques modifications, après quoi 1800 exemplaires imprimés furent dispersés en automne 1956 dans tout le canton.

Toutes les associations économiques furent approchées : non seulement elles purent faire valoir leur avis en tant qu'associations, mais elles reçurent aussi un certain nombre de questionnaires à distribuer à une partie de leurs membres qui avaient ainsi la possibilité d'exprimer une opinion personnelle.

Quant aux personnes isolées, elles furent désignées dans tous les milieux et dans toutes les régions du canton.

Le dépouillement des réponses fut confié à l'Ecole normale qui prépara les éléments nécessaires au tri et au comptage mécanographiques, et qui constitua un fichier des suggestions et commentaires contenus dans de nombreux questionnaires.

RESULTATS

Généralités

Sur 1800 questionnaires distribués, 538 sont rentrés, provenant des milieux suivants (le total des divers classements n'est pas nécessairement 100 %, car les renseignements sur la personne qui remplissait le questionnaire n'ont pas toujours été donnés complètement) :

Classement d'après la profession

28 %	agriculteurs
25 %	employés, fonctionnaires
15 %	professions libérales
6 %	ouvriers
4 %	enseignants
4 %	ménagères
3 %	industriels
3 %	commerçants
12 %	divers et sans réponse

Il est intéressant de relever la forte proportion des réponses provenant d'agriculteurs et d'employés fonctionnaires : il faut y voir une preuve de l'importance que revêt l'école primaire — et certainement ses compléments : l'école primaire supérieure, l'école ménagère, la classe d'orientation professionnelle — à la campagne et dans les milieux citadins plutôt modestes. D'un autre côté, le nombre relativement grand (83 en chiffres absolus) des réponses émanant de membres des professions libérales montre la conscience qu'ont ces milieux du rôle que peut jouer l'école primaire dans le pays.

Classement d'après l'âge

0,2 %	moins de 20 ans
3 %	de 20 à 30 ans
28 %	de 30 à 40 ans
34 %	de 40 à 50 ans
26 %	plus de 50 ans

D'après l'âge des enfants

8 %	sans enfant
7 %	enfants nés en 1950-56
58 %	enfants nés en 1941-49
17 %	enfants nés avant 1941

On comprend aisément que les parents d'enfants en âge de scolarité aient surtout répondu. Toutefois, le nombre relativement élevé des réponses provenant de parents dont les enfants ont achevé leur scolarité depuis un temps plus ou moins long montre que l'influence de l'école primaire et l'intérêt à son égard persistent dans les familles.

Classement d'après le domicile

- 53 % campagne
- 7 % montagne
- 39 % ville

On retrouve là la prépondérance des réponses venant de la campagne où l'école primaire et ses développements, seule école possible, prend une importance primordiale.

Classement d'après l'état civil

- 3 % célibataires
- 3 % veufs, veuves, divorcé(e)s
- 86 % mariés

D'après le sexe

- 6 % féminin
- 94 % masculin

Les pour-cent de ce classement s'expliquent d'eux-mêmes, le chef de famille ayant dans la majorité des cas signé la réponse au questionnaire.

Commentaire général

On peut s'étonner au premier abord du nombre relativement faible de réponses (30 %) ; il est bon de noter toutefois que, comparativement à d'autres enquêtes du même genre, la proportion est substantielle et que, dans la plupart des cas, le sens des réponses est tel qu'il reflète bien une tendance générale. Faut-il interpréter le nombre élevé d'abstentions comme un acquiescement tacite à l'état actuel des choses, partant de l'idée que, si la situation était mauvaise, les intéressés auraient saisi l'occasion de manifester leur mécontentement ? Ou bien s'agirait-il d'une désaffection assez généralisée de certains milieux citadins à l'endroit de l'école primaire ? On peut tout aussi bien admettre qu'une grande partie des parents consultés n'ont pas d'opinion propre et qu'ils estiment que les pédagogues sont mieux placés qu'eux-mêmes pour décider des méthodes et des programmes de l'école primaire.

QUESTIONNAIRE

Remarque : La somme des % ne donne pas nécessairement 100, car très souvent les réponses sont incomplètes.

Instruction et éducation

L'instruction doit munir l'enfant des connaissances indispensables qui lui permettront :

- a) d'apprendre, puis d'exercer au mieux une profession ;
- b) d'utiliser intelligemment ses loisirs.

L'éducation s'efforce :

- a) de développer les diverses facultés de l'enfant ;
- b) de mettre en valeur ce qu'il y a de meilleur dans sa personnalité ;
- c) de faire naître le sens du respect d'autrui, de la responsabilité de chacun envers ses semblables et de la valeur des réalisations humaines.

L'école primaire, dans la pratique de l'enseignement, place sur le même pied l'instruction et l'éducation telles qu'elles viennent d'être définies.

1. L'approuvez-vous ? OUI/NON

2. Sinon, est-ce à l'instruction ou à l'éducation que l'on doit donner la préférence ?

Réponses : 1. OUI 90 %, NON 7 %.

Contrairement à un slogan sommaire que d'aucuns disaient très prisé — l'éducation est l'affaire de la famille, l'instruction celle de l'école — l'opinion presque unanime veut que l'école vise autant à l'une qu'à l'autre.

Et parmi ceux, relativement peu nombreux, qui donnent une **réponse 2**, le 66 % accordent même la préférence à l'éducation contre 34 % seulement à l'instruction. Comparativement à d'autres enquêtes, ce résultat frappe par son sens et sa netteté.

Programme

Le programme de l'école primaire, volontairement simple, s'en tient aux notions principales ; il laisse délibérément de côté toute spécialisation, considérée comme étant l'affaire de la formation professionnelle.

3. Approuvez-vous ce principe ? OUI/NON

4. Si tel n'est pas le cas, développez votre opinion en quelques lignes.

Réponses : 3. OUI 97 %, NON 2 %.

4. Les réponses à la question 3 réduisent logiquement à une quantité négligeable celles à la question 4.

Là encore, le résultat s'inscrit absolument en faux contre l'interprétation erronée de l'expression « préparation à la vie » qui a cours dans certains milieux et selon laquelle il faudrait faire exécuter aux enfants des travaux pratiques semblables à ceux qui incombent aux adultes. L'opinion générale veut au contraire que l'école établisse solidement les notions fondamentales sur quoi la formation professionnelle greffera ensuite les applications propres à chaque activité.

Le programme de l'école primaire comporte de nombreuses disciplines, parmi lesquelles le français et l'arithmétique occupent la plus grande place.

L'enseignement du **français** entraîne l'élève à une **élocution** aisée, à une **rédaction** correcte, à une **lecture** intelligente ainsi qu'à une **orthographe** sûre.

5. Estimez-vous suffisants les résultats obtenus en français ? OUI/NON

6. Sur quelle branche du français l'accent devrait-il être mis ?

7. De quelle branche du français conviendrait-il de diminuer l'importance ?

Réponses : 5. OUI 41 %, NON 51 %.

L'opinion fort répandue selon laquelle la langue maternelle n'aurait pas ou plus à l'école primaire l'importance qu'elle devrait avoir est confirmée, de justesse il est vrai. Elle est renforcée si l'on tient compte de la réponse 12 (importance égale attribuée au français et à l'arithmétique) et de la réponse 8 (satisfaction assez générale en ce qui concerne l'arithmétique) : la consultation du public fait clairement ressortir un déficit certain en français.

6. En % de ceux qui trouvent l'enseignement du français insuffisant :

- 87 % orthographe
- 63 % rédaction
- 52 % éloquence
- 25 % grammaire
- 19 % vocabulaire
- 19 % lecture
- 8 % récitation
- 4 % toutes les branches

Les trois branches du français qui servent à l'expression viennent nettement en tête ; si les résultats relatifs à l'orthographe et à la rédaction ne surprennent pas (on en entend parler souvent), il vaut par contre la peine de souligner l'importance du contingent qui désire voir s'améliorer l'éloquence des enfants. Il est assez naturel que les branches fondamentales (lecture) et techniques (grammaire, vocabulaire) du français soient plus faiblement mentionnées : les profanes ne peuvent mesurer leur rôle dans l'entraînement à la rédaction, à l'éloquence et à l'orthographe. A noter à quel point cette dernière est demandée.

7. Conséquence logique des réponses 5 et 6, un nombre négligeable de personnes (3 %) demandent une diminution portant sur la lecture et la récitation.

L'enseignement de l'**arithmétique** et de la **comptabilité** à tous les enfants et de la **géométrie** aux garçons seuls les entraîne à calculer de manière rapide et sûre ; il exige aussi un effort de réflexion et d'attention.

8. Estimez-vous suffisants les résultats de cet enseignement ? OUI / NON

9. Sur quelle partie de cet enseignement (arithmétique, géométrie, comptabilité) l'accent devrait-il être mis ?

10. De quelle partie de cet enseignement conviendrait-il de diminuer l'importance ?

11. La géométrie devrait-elle être aussi enseignée aux filles ? OUI / NON

Réponses : 8. OUI 78 %, NON 13 %. La majorité affirmative est très nette ; elle est toutefois tempérée par les réponses à la question 9 ;

9. Accent à mettre sur les branches suivantes :

Pour l'arithmétique, 35 % du total des réponses (538) : % du total de chaque profession, soit :

- 67 % des commerçants ayant répondu
- 50 % des industriels
- 48 % des enseignants
- 41 % des employés et fonctionnaires
- 40 % des professions libérales
- 27 % des ménagères
- 26 % des ouvriers
- 25 % des agriculteurs

Pour la comptabilité, 26 % du total des réponses (538) : % du total de chaque profession, soit :

- 33 % des employés et fonctionnaires
- 33 % des agriculteurs
- 26 % des ouvriers

- 26 % des commerçants
- 25 % des industriels
- 24 % des professions libérales
- 18 % des ménagères
- 17 % des enseignants

Pour la géométrie, 9 %, soit de l'ordre de 10 à 20 % des diverses professions.

Malgré la satisfaction exprimée dans la réponse 8, une minorité importante demande un effort accru dans les branches d'usage quotidien dont la maîtrise par les élèves n'est probablement pas jugée suffisante. Il convient de relever en particulier : le manque général d'intérêt pour la géométrie, entre autres chez les industriels et les professions libérales, qui accusent les % les plus faibles avec les employés et les agriculteurs, alors que les ouvriers et les enseignants atteignent respectivement 20 % et 22 % de leur catégorie, le % relativement faible des commerçants dans le groupe comptabilité alors qu'il est de beaucoup le plus élevé dans le groupe arithmétique.

10. Diminution des branches suivantes :

Géométrie, 12 % du total des réponses, soit % du total de chaque profession :

- 25 % des industriels
- 20 % des commerçants
- 18 % des professions libérales
- 17 % des employés et fonctionnaires
- 10 % des agriculteurs

Comptabilité 6 %, arithmétique 2 %, répartition sans intérêt.

La réponse 10 confirme le résultat de la réponse 9. La proportion des industriels peut surprendre.

11. OUI 41 %, NON 52 %.

12. La prépondérance accordée au français et à l'arithmétique par rapport aux autres disciplines vous paraît-elle judicieuse ? OUI / NON

13. Sinon, à quelles disciplines accorderiez-vous la plus grande place ?

Réponses : 12. OUI 95 %, NON 3 %. Le verdict est quasi unanime. Il convient de le rapprocher de la réponse 8 qui marque une satisfaction assez générale à propos de l'arithmétique, et de la réponse 5 qui décèle un déficit en français.

13. Chiffres négligeables confirmant la réponse 12.

La formation donnée par le français et par l'arithmétique est complétée par des leçons de géographie, d'histoire, d'instruction civique, de sciences et d'autres branches selon la répartition prévue par le plan d'études.

14. Cette répartition, admise depuis fort longtemps, vous paraît-elle judicieuse ? Au cas où vous proposeriez une augmentation ou une diminution des heures attribuées à l'une ou à l'autre des branches, quelle discipline en ferait les frais ou verrait sa part augmentée ?

Réponses : OUI 75 %, NON 10 %.

La **géographie** se propose de donner aux élèves une connaissance générale du monde et une leçon de com-

préhension mutuelle en montrant la diversité de la vie des hommes et la solidarité qui doit les unir.

15. a) Cet enseignement vous donne-t-il satisfaction ?
OUI / NON

b) Convierait-il d'augmenter sa part ?
OUI / NON

c) Convierait-il de diminuer sa part ?
OUI / NON

d) Remarques éventuelles.

L'**instruction civique** met nos élèves garçons en face de notre organisation politique et leur enseigne nos devoirs envers le pays et les libertés dont nous jouissons.

16. Mêmes questions que 15 a, b, c et d.

17. Estimez-vous qu'elle doit être enseignée aux filles ?
OUI / NON

L'**histoire** aide à comprendre l'actualité et crée la notion de solidarité à travers les générations. Par l'évocation des grandes figures du passé, elle offre aux enfants un patrimoine commun d'exemples et de symboles précieux.

18. Mêmes questions que 15 a, b, c et d.

Les **sciences** apprennent à l'élève à connaître, puis à aimer et à respecter la nature et ses beautés ; elles lui permettent aussi d'acquérir les connaissances techniques indispensables à notre époque où les applications scientifiques s'étendent à tous les domaines.

19. Mêmes questions que 15 a, b, c et d.

Dans les leçons de **dessin**, de **chant** et de **culture physique**, l'enfant acquiert de nouveaux moyens d'expression ; il forme son goût et développe son corps.

20. a) L'enseignement du dessin vous donne-t-il satisfaction ?
OUI / NON

b) Convierait-il d'augmenter sa part ?
OUI / NON

c) Convierait-il de diminuer sa part ?
OUI / NON

d) Remarques éventuelles.

21. Mêmes questions que 20. a, b, c et d pour l'enseignement du chant.

22. Mêmes questions que 20 a, b, c et d pour l'enseignement de la culture physique.

Les garçons reçoivent encore des leçons de **travaux manuels** (cartonnage, etc.) et les filles des leçons de **couture**.

23. a) L'enseignement des travaux manuels vous donne-t-il satisfaction ?
OUI / NON

b) Convierait-il d'augmenter sa part ?
OUI / NON

c) Convierait-il de diminuer sa part ?
OUI / NON

d) Remarques éventuelles.

24. Mêmes questions que 23 a, b, c et d pour la couture.

Réponses : Chaque question comprenait 4 parties. La réponse à la partie a) : « Cet enseignement vous donne-t-il satisfaction ? » a recueilli chaque fois une large majorité. Cette majorité signifie certainement que l'opinion en général n'a pas de grief grave à formuler contre l'école primaire qui n'est pas discutée dans son ensemble quant à ses programmes et à leur réalisation ; mais il est bien clair que ceux qui portent la responsabilité de l'école et ceux qui la font

savent qu'elle est perfectible et qu'ils la perfectionneront au gré des découvertes, de l'évolution de la pensée et de l'expérience.

Disciplines	a) Satisfaction		b) Augm. c) Dim.	
	OUI	NON	désirée	désirée
15. Géographie	80 %	12 %	16 %	6 %
16. Instruct. civique	70 %	17 %	24 %	3 %
18. Histoire	70 %	19 %	10 %	14 %
19. Sciences	81 %	10 %	19 %	7 %
20. Dessin	78 %	12 %	12 %	6 %
21. Chant	80 %	8 %	13 %	4 %
22. Culture physique	68 %	20 %	17 %	11 %
23. Travaux manuels	72 %	10 %	18 %	6 %
24. Couture	75 %	4 %	12 %	2 %

La désaffection des citoyens à l'endroit de la chose publique inquiète visiblement l'opinion qui voit un remède dans une augmentation de l'instruction civique à l'école, mais se contredit par ailleurs en préconisant une diminution de l'histoire.

L'importance à donner à l'histoire et à la culture physique semble controversée. Dans l'ensemble, les % b et c sont faibles et ne décèlent pas un courant dans un sens ou dans l'autre.

17. OUI 78 %, NON 16 %. Comme 502 réponses sur 538 émanent d'hommes, la cause du suffrage féminin paraît en bonne voie d'être gagnée !

Pendant la dernière année d'école, les filles sont groupées dans des **classes ménagères**.

25. Convierait-il d'augmenter la part des branches pratiques ?
OUI / NON

Remarques éventuelles.

26. Convierait-il d'augmenter la part réservée aux branches de culture générale ?
OUI / NON

Remarques éventuelles.

Réponses :

25. OUI 33 %, NON 36 %, abstentions 31 %. Le nombre des abstentions, du même ordre de grandeur que celui des oui et des non, signifie probablement que la question ne se pose pas, en tout cas pas d'une manière évidente. Le partage des votants en deux camps à peu près égaux peut être considéré comme une confirmation de cette interprétation : on a répondu quelque chose plus parce qu'on était interrogé que parce qu'on avait réellement un avis à donner.

26. OUI 28 %, NON 44 %, abstentions 28 %. Cette réponse a la même allure générale que la précédente ; toutefois, la majorité négative plus marquée, jointe à celle de la réponse 25, est une indication : la répartition actuelle des branches n'est pas l'objet d'une critique générale.

Dans les grandes localités seulement, pendant la dernière année d'école, les garçons sont groupés dans des classes d'**orientation professionnelle** qui les initient aux professions manuelles.

27. Ces classes répondent-elles à un besoin ?
OUI / NON

28. Convierait-il de créer aussi de telles classes à la campagne ?
OUI / NON

Remarques éventuelles.

Réponses :

27. OUI 63 %, NON 4 %, abstentions 33 %. Le nombre élevé des abstentions montre probablement que ce type de classe n'est pas encore bien connu partout. Chez ceux par contre qui votent en connaissance de cause, la majorité est indiscutable.

28. Abstentions 33 %.

OUI : 47 % du total des réponses, soit pour chaque profession :

- 67 % des ouvriers ayant répondu
- 61 % des enseignants
- 60 % des commerçants
- 59 % des employés et fonctionnaires
- 56 % des industriels
- 53 % des professions libérales
- 55 % des ménagères
- 36 % des agriculteurs

NON : 20 % du total des réponses, soit pour chaque profession :

- 9 % des enseignants
- 9 % des ménagères
- 11 % des ouvriers
- 13 % des commerçants
- 15 % des professions libérales
- 19 % des industriels
- 24 % des employés et fonctionnaires
- 27 % des agriculteurs

A relever, comme dans la réponse 27, le nombre important des abstentions. Le dépouillement des oui et des non par profession montre clairement que l'opinion au sujet des classes d'orientation professionnelle à la campagne est largement influencée... par les citadins.

Esprit, méthode, moyens

L'école primaire se montre exigeante dans l'acquisition des connaissances élémentaires. En particulier, elle impose un programme délimité en français et en arithmétique.

- 29. Approuvez-vous cette exigence ? OUI/NON
- 30. Sinon, exposez votre point de vue.

Réponses :

29. OUI 95 %, NON 2 %. L'approbation massive infirme complètement l'opinion selon laquelle les parents n'accepteraient plus que l'école pose des exigences strictes dans les domaines essentiels. On peut aussi en conclure qu'on souhaite voir l'école mettre mieux en évidence les notions fondamentales et veiller plus efficacement à leur assimilation.

30. La quasi unanimité des avis à propos de la question 29 explique le petit nombre de réponses à la question 30 ; les avis émis n'apportent d'ailleurs rien de nouveau et reprennent au fond d'autres points du questionnaire.

Dans les autres disciplines, l'école travaille d'une manière plus libre et plus souple. Elle cherche non seulement à fournir aux enfants un bagage de connaissances, mais surtout à ouvrir leur esprit et à leur donner le goût de la culture désintéressée.

- 31. Approuvez-vous cette façon de travailler ? OUI/NON
- 32. Sinon, exposez votre point de vue.

Réponses :

31 et 32 : OUI 95 %, NON 2 %, même nombre d'avis. C'est une confirmation totale des réponses 29 et 30. L'opinion générale approuve clairement deux des attitudes parmi celles que peut adopter le pédagogue : exigence ferme dans l'acquisition des techniques de la langue et du calcul d'une part, d'autre part travail plus gratuit et plus souple dans le reste de l'activité scolaire.

Discipline

En classe, l'intérêt personnel de l'enfant s'oppose souvent à celui de ses camarades. Aussi l'école s'efforce-t-elle de donner aux élèves le sens de la solidarité et de développer en eux l'esprit de tolérance.

- 33. La discipline de nos classes vous donne-t-elle satisfaction ? OUI/NON
- a) La souhaitez-vous plus sévère ? OUI/NON
- b) La souhaitez-vous plus libérale ? OUI/NON

Remarques éventuelles.

Réponses :

- 33. En % du nombre total (538) des questionnaires :

Approbation	OUI 67 %	NON 16 %
a) Plus sévère	OUI 26 %	
b) Plus libérale	OUI 9 %	

Si l'on considère la proportion des réponses à « a) plus sévère » et « b) plus libérale » par rapport non plus au total des questionnaires mais au nombre de ceux qui ont donné un avis à ce sujet, on a :

Ni plus sévère ni plus libérale	52 %
Plus sévère	35 %
Plus libérale	13 %

Des deux séries de % ci-dessus, on peut déduire que :

- 1. Dans l'ensemble, la conception de la discipline est approuvée, mais pas d'une manière catégorique.
- 2. L'évolution souhaitée devrait se faire dans le sens d'une sévérité un peu accrue.

34. Avez-vous une opinion à exprimer sur les méthodes d'enseignement en usage à l'école primaire ?

Réponses :

- 34. Pas d'opinion 69 %
- Opinion favorable 18 %
- Opinion défavorable 18 %
- Le succès ou l'échec plus ou moins marqué des méthodes dépend du maître 22 %
- Le succès ou l'échec dépend de la classe 3 %

La contradiction apparente entre 69% et le total des autres % s'explique par le fait que les opinants ont donné parfois deux réponses : avis favorable, mais dépend du maître, par exemple.

Le % élevé des « sans opinion » est réjouissant : la question des méthodes est avant tout l'affaire des professionnels. Par ailleurs, les divers avis donnés reflètent bien la réalité : tout se tient ; une méthode n'est pas déterminante en soi ; l'emploi qu'on en fait compte autant que la méthode elle-même. Les avis donnés ont sans doute été dictés par des cas particuliers vécus ; on peut conclure des % relativement faibles que les méthodes actuellement en usage ne suscitent ni une approbation ni une désapprobation manifestes ; il est tout aussi plausible d'admettre que la plupart des parents ne se prononcent pas sur les méthodes et qu'ils jugent davantage l'école primaire sur ses résultats.

35. Que pensez-vous des **manuels** en usage dans les classes primaires ?

Réponses :

35. Opinion favorable 64%, défavorable 13%, sans opinion 23%.

L'attitude des personnes interrogées est au fond la même que devant la question 34, d'où la proportion assez importante des « sans opinion » ; toutefois, les manuels représentent quelque chose de moins abstrait que les méthodes, ce qui a permis un plus grand nombre de réponses ; le 83% de celles-ci sont favorables aux manuels.

36. De quoi êtes-vous le plus **reconnaisant** à l'école primaire ?

- Celle que vous avez suivie ?
- Celle que suivent vos enfants ?
- Celle qu'ont suivie vos employés ?

Réponses :

36. La subdivision de la question en a, b et c l'a

rendue peu claire aux personnes interrogées ; beaucoup n'ont pas répondu, et il n'est pas possible de dégager un sens de l'ensemble des réponses reçues.

37. Quelles propositions auriez-vous à faire pour **améliorer** l'enseignement primaire ?

Réponses :

37. 289 personnes font une ou des propositions ; comme il fallait s'y attendre, certaines sont contradictoires, d'autres divergentes ; il n'est pas possible d'en dégager un sens général autre que celui qui ressort déjà des réponses 1 à 36 et 38, 39. Ces propositions ont été classées en un fichier avec toutes les autres remarques ; les divers organes du Département, les commissions chargées de telle étude particulière, les auteurs de manuels pourront en faire leur profit en temps opportun.

38. L'école estime qu'il est indispensable de donner des devoirs à domicile pour compléter le travail effectué en classe.

L'approuvez-vous ?

OUI / NON

Remarques éventuelles.

Réponses :

38. OUI 87%, NON 7%. Malgré la dispersion de beaucoup de familles, malgré la difficulté pour certains parents de contrôler le travail de leurs enfants, le sens des nécessités, du devoir et de la responsabilité individuelle reste très vif.

39. L'école cherche à se rapprocher de la famille et à solliciter sa collaboration.

Approuvez-vous cette tendance ?

OUI / NON

Remarques éventuelles.

Réponses : 39. OUI 98%, NON 1%. La tendance actuelle au rapprochement, que l'initiative en vienne de l'école ou des parents, correspond à un désir général.

CAMP DES EDUCATEURS ET DES EDUCATRICES

9 au 14 août 1958

PROGRAMME

Samedi 9 août

16 h. Séance d'ouverture.
20 h. 30 « L'Inde aux mille visages », par M. le Dr Muriset, Pully.

Dimanche 10 août

10 h. Culte.
14 h. 30 « Nul ne peut donner que ce qu'il a ». Expériences d'un éducateur, par M. Georges Chevallaz, ancien directeur de l'Ecole Normale, Lausanne.

Lundi 11 août

9 h. 15 « L'homme de demain par l'enfant d'aujourd'hui », par Madame Renée Lebel, psychologue, Lyon.

Mardi 12 août

9 h. 15 « Le cinéma, l'homme et la culture », par M. Paul Glardon, pasteur, Lausanne.

Mercredi 13 août

9 h. 15 « Notre vie quotidienne et le drame de l'Europe libre », par M. C.-F. Ducommun, directeur à la Swissair, Zurich.

Jeudi 14 août

9 h. 15 « Arthur Honegger, musicien de la joie », par M. André Charlet, professeur, directeur du chœur de Radio-Lausanne.

RENSEIGNEMENTS

Prix pour toute la durée du camp, 39 francs ; couples, 68 francs. Prix d'une journée, par personne, 9 fr. 50.

Le camp fournit à chaque participant une couchette, un oreiller et des couvertures de laine. Chacun apporte ses draps et une taie d'oreiller.

Il y a des lits (avec draps) à disposition à la Maison Zwingli. Le nombre des places étant limité, prière de motiver sa demande. Supplément à payer : 1 fr. 50 à 2 francs par nuit.

Prière instante de transmettre les inscriptions pour le 8 août auprès de Mlle Marcelle Gaillard, av. de Milan 12, Lausanne, tél. (021) 26 08 81 ;

Monsieur William Cornaz, Riant-Coteau, rue du Lac 4, Clarens, tél. (021) 6 43 40.

LE PROFESSEUR PIERRE BOVET A 80 ANS

Le 5 juin prochain, M. Pierre Bovet fêtera son quatre-vingtième anniversaire, le jour même où, en séance solennelle, son fils Daniel, prix Nobel, recevra le doctorat en médecine honoris causa de l'Université de Genève.

En ce jour faste, ses anciens élèves et collaborateurs, ses amis, lui adresseront directement ou en pensée leurs vœux affectueux et leurs félicitations.

Fils de Félix Bovet, professeur de littérature française et d'hébreu (dont le « Voyage en terre sainte » eut un succès extraordinaire), Pierre Bovet naquit dans le domaine familial de Grandchamp, le 5 juin 1878. A 20 ans, il est licencié ès lettres classiques, à 24 ans, docteur ès lettres avec une thèse remarquée sur « le Dieu de Platon ». L'an d'après, il est professeur de philosophie au Gymnase et à l'Académie de Neuchâtel. En 1912, Ed. Claparède lui confie la direction de l'École des sciences de l'éducation qu'il vient de créer : l'Institut J.J. Rousseau qui sera en 1948 l'Institut des sciences de l'éducation, rattaché à l'Université de Genève. Pierre Bovet gardera ce poste d'avant-garde jusqu'à sa retraite. En 1920, il est nommé professeur de pédagogie à la Faculté des Lettres. En 1944, le titre de professeur honoraire et directeur honoraire de l'Institut lui est décerné.

Par son exemple, son enseignement, son œuvre écrite, P. Bovet s'est fait, en Suisse romande, le protagoniste courageux d'une éducation nouvelle — c'est à lui que l'on doit le terme **école active** — fondée sur les enseignements de la psychologie génétique et les impératifs de la morale évangélique. Comme tous les hommes d'avant-garde et les pionniers en éducation, Pierre Bovet a connu les difficultés et les incompréhensions qui sont le lot de tous ceux qui s'efforcent de convaincre leurs contemporains de la nécessité d'adapter l'éducation aux besoins et aux possibilités de leur temps, de préparer la jeunesse à la vie de demain avec des buts et des moyens autres que ceux dont on s'est satisfait jusqu'à aujourd'hui.

S'il n'a pas été, dans son pays, le prophète qu'on aurait dû reconnaître et écouter, il a eu la satisfaction de voir sa personne et son œuvre grandement honorées à l'étranger. Les universités de Witwatersrand et de Tasmanie lui ont décerné le titre de docteur h.c., celle de Sydney, une maîtrise ès arts h.c. Il est également membre correspondant de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. A plusieurs reprises, il a été invité à faire des conférences à l'étranger et c'est le lieu de rappeler ici la demande qu'il avait reçue du gouvernement turc en 1930, pour donner un cycle de conférences aux éducateurs de ce pays en pleine rénovation politique et sociale.

L'œuvre de Pierre Bovet est d'une étonnante richesse. Il a exploré la plupart des domaines du vaste champ des sciences de l'éducation. On lui doit tout d'abord les premières recherches de pédagogie expérimentale qui aient été organisées en Suisse romande. La création d'un laboratoire de pédagogie expérimentale en 1945 n'a été que l'aboutissement de ses efforts dès les débuts de l'Institut. Avec le professeur R. Buyse, de Louvain, il est en fait le promoteur en Europe de cette nouvelle discipline de la pédagogie, telle qu'on la conçoit aujourd'hui.

P. Bovet a été aussi et même surtout un philosophe et un psychologue de l'éducation. Deux de ses études sont devenues classiques et ont gardé toute leur valeur : « Les conditions de l'obligation de conscience »

(1912), « L'instinct combatif » (1927). Son ouvrage sur « Le sentiment et la psychologie de l'enfant », son étude sur « La pédagogie religieuse et l'éducation fonctionnelle » ont retenu l'attention de tous ceux qui se préoccupent de la formation spirituelle de la jeunesse.

Comme historien de la pédagogie, nous lui devons sur Comenius, Rousseau et Pestalozzi, Baden-Powell en particulier, des pages originales qui ont renouvelé les vues que nous avons sur ces auteurs.

Homme de lettres, il a enrichi notre patrimoine de culture en publiant la correspondance de son père Félix Bovet (dont il a donné aussi un recueil de pensées), celles d'Alexandre Vinet et de René Guisan.

De tout son être, Pierre Bovet a été un fervent apôtre de la paix. Qu'il nous suffise de rappeler la part qu'il a prise aux divers congrès d'éducation morale ; son activité au sein de la ligue internationale pour l'éducation nouvelle sous les auspices de laquelle il effectua un voyage en Afrique du sud, aux Indes, en Australie ; le congrès de la paix par l'école qu'il organisa à Prague en 1927 ; ses efforts pour que l'espéranto soit enseigné dans les écoles ; enfin, la création avec Ed. Claparède et Ad. Ferrière du premier Bureau international d'éducation.

Cet apostolat en faveur de l'enfance et de la paix, P. Bovet l'a concrétisé encore, dès la fin de la guerre, en créant avec André Oltramare et quelques amis le **Cours international de moniteurs**. Grâce à cette institution, des dizaines et des dizaines d'éducateurs étrangers sont venus à Genève recevoir la formation indispensable pour retourner prendre chez eux la direction des camps où se regroupaient les enfants abandonnés et perdus. Et c'est lui aussi, éducateur-pèlerin, qui s'en alla aider et encourager ceux qui s'efforçaient de rebâtir sur les ruines.

Au soir d'une vie que nous lui souhaitons longue encore et heureuse, en lui apportant l'hommage de notre reconnaissance et le témoignage de notre affection, nous tenons à lui dire notre conviction et notre espoir : le monde ne sortira du cercle de fer et de haine dans lequel il est écrasé que le jour où, dans tous les pays, autorités, opinion publique, corps enseignant se convaincront qu'il n'est qu'une voie de salut : réformer profondément l'éducation en lui donnant pour mission celle que P. Bovet a définie en ces termes : « Instaurer une humanité meilleure en travaillant pour la paix par une éducation respectueuse du devenir de l'homme dans l'enfant ».

R. Dottrens.

Réd. : Parmi les activités auxquelles s'est consacré Pierre Bovet, il en est une dont le corps enseignant romand a bénéficié, puisqu'il fut rédacteur de l'*Educateur* dès le 1er janvier 1921 et jusqu'en 1935, aux côtés d'Albert Chessex d'abord, puis d'Albert Rochat qui dirigèrent successivement la partie pratique de notre journal. Pendant ces années difficiles de l'entre-deux-guerres, il sut donner à notre hebdomadaire un ton conciliant, tout en accueillant une information qui voulait stimuler les efforts vers une éducation nouvelle.

Quand on se souvient des oppositions passionnées que rencontraient alors des principes que chacun paraît admettre aujourd'hui, on se sent pressé de redire à Pierre Bovet notre très vive reconnaissance, et nous lui présentons en ce jour anniversaire nos hommages respectueux.

A. Chabloz.

PUBLICATIONS DE L'UNESCO

Première conférence internationale de la recherche pédagogique, Atlantic City (Etats-Unis); 13-21 février 1956.

Cette importante conférence, dont un compte rendu vient d'être publié (*Etudes et documents d'éducation* No 20) a jeté les bases d'une collaboration internationale en matière de recherche pédagogique. La zone de langue française y était représentée par R. Gal (France) et F. Hotyat (Belgique).

L'analphabétisme dans le monde au milieu du XXe siècle (Monographies sur l'éducation de base, XI).

Le nombre d'adultes analphabètes dans le monde s'élève à 700 millions, soit 44% de l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus. L'ouvrage publié par l'Unesco révèle ces chiffres effrayants. Un exposé

très précis de la méthode employée pour dénombrer les illettrés en prouve le bien-fondé. Une description plus détaillée désigne des zones majeures d'analphabétisme (comme l'Inde, l'Afrique du Sud, Bornéo) à côté des zones secondaires (comme l'Espagne, le Japon, le Vénézuéla). Une étude économique révèle en outre que le développement de l'instruction est étroitement lié à celui du revenu national: plus celui-ci s'élève, plus s'abaisse le taux d'analphabétisme. Il apparaît aussi que l'analphabétisme est moins important dans les régions industrielles que dans les régions rurales. La causalité est réciproque: « Certes, les pays ayant un revenu élevé par habitant peuvent se permettre de dépenser davantage pour l'enseignement — ce qu'ils font généralement. Mais il est également démontré que le développement de l'enseignement et la diffusion de la connaissance de la lecture et de l'écriture peuvent aussi accélérer l'essor économique d'un pays ». Le but de cet ouvrage n'est pas de proposer des moyens de lutter contre l'analphabétisme mais il présente des faits suffisamment étayés pour « inciter les autorités nationales à prendre des mesures dans le cadre de leurs plans de développement économique, social et éducatif ».

J. C. E.

PAPETERIE de S^t LAURENT

Charles Krieg

Tél. 23 55 77

RUE S^t LAURENT 21

Tél. 23 55 77

LAUSANNE

ARTICLES TECHNIQUES • MEUBLES DE BUREAU EN BOIS

**Nous
cherchons**

pour collégien de 16 ans (fils de médecin) **famille Suisse romande** pour passer les vacances, 4 à 5 semaines à partir du 14 juillet; éventuellement avec leçons de français.

S'adresser Dr. Hans Meili, Sonnenbergstr. 843, Affoltern am Albis.

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes.

Bachots, Matu., Ecole polytechnique.

Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.



VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S. A. MONTREUX

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?



LOCATION DE BATEAUX VOILES ET RAMES
CROISIÈRES NEUCHÂTEL-SOLEURE
COURSES SPÉCIALES SUR LES 3 LACS - PRIX POUR SOCIÉTÉS ET ÉCOLES
Renseignements : Kœlliker, port, Neuchâtel — Téléphone (038) 5 20 30

TÉLÉFÉRIQUE

LOÛCHE-LES-BAINS - GEMMIPASS

Altitude : 1410 m. - 2322 m. — Téléph. (027) 5 42 01

Le nouveau téléférique conduit les touristes en 8 minutes au sommet du col. Billets spéciaux pour écoles et sociétés.

PROSPECTUS A DISPOSITION

ANZEINDAZ Refuge de la Tour

Dortoirs
Chambres avec et sans eau courante
Prix spéciaux pour écoles

Nouv. tenancier
M. et Mme Gandillon

Téléphone (025) 5 31 47

A 30 minutes du Lac Champex

CHALET DU VAL D'ARPETTAZ

Restauration - Dortoirs
Arrangements pour écoles et sociétés

C. Lovey, propr. Tél. (026) 6 82 21.

Si votre classe visite

Alkoholfreies
Hotel-Restaurant
OBERBERG
NEURAUSEN AM RHEINFALL

LA CHUTE DU RHIN

ne manquez pas de loger chez nous.
Dépendance spécialement installée pour le logement d'écoles et de touristes. — Tél. (054) 5 14 90

Restaurant de la Barboleusaz

PENSION SUR GRYON — Arrêt du train. Alt. 1220 m.
Téléphone (025) 5 33 37 — A. Chappuis, propr.

HOTEL WILDSTRUBEL - COL DE LA GEMMI 2322 m.

Le col de la Gemmi sera praticable début juin. Il sera préférable de faire la montée, cette année, du côté valaisan.

Prix spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus et prix-courant à disposition. Famille de Villa. Tél. (027) 5 42 01

Course annuelle 1958

Lac d'Oeschinen Kandersteg

L'Hôtel Oeschinensee
se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et des sociétés.

Téléphone (033) 9 61 19 — D. Wandfluh-Berger, propr.

Télesiège

„Arkina“

Eau minérale digestive — Élimine les pierres d'acide urique

LE VOYAGE

MOB

toujours un événement pour vos élèves

Nombreux buts d'excursions

Tarif spécial pour écoles et sociétés



ROCHERS DE NAYE

2045 m.

Belvédère incomparable
Jardin alpin le plus haut d'Europe
Hôtel confortable - Dortoirs

Tarif spécial pour écoles

Renseignements : Direction des chemins de fer montreuysiens, Montreux

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Les automotrices du chemin de fer

AIGLE-LEYSIN

desservent une région idéale pour courses d'écoles et touristiques: Plateau de Pralondaz, lacs d'Aï et de Mayen, La Berneuse, tours d'Aï et de Mayen.



Tarifs pour écoles

Parcours	1er degré jusqu'à 16 ans		2me degré de 16 à 20 ans	
	SC	AR	SC	AR
Aigle CFF	SC	AR	SC	AR
Leysin-Village	1.20	1.70	1.70	2.60
Leysin-Feydey	1.30	2.-	2.-	3.-

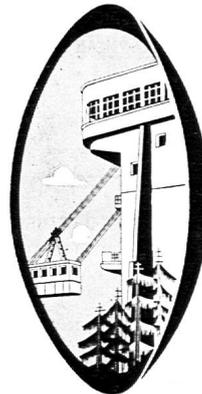
Billets du dimanche toute l'année. Billets d'excursion, valables 1 jour ouvrable: Aigle-Leysin-Berneuse (Aï) 2048 m. en téléphérique à Fr. 7.50. Aigle-Leysin-Feydey à Fr. 5.-

« Chez Ernest »

CAFÉ-RESTAURANT D'EMOSSON
ET DU BARRAGE DE BARBERINE

1800 m. A 35 min. du funiculaire. But d'excursion pour écoles et sociétés, avec visite des barrages CFF de Barberine et Vieux-Emosson. Chambres et lits de camp. Restauration à la carte. Arrangements. Prix modérés.

Se recommande: Ernest Lugon, membre du C.A.S.



Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le Téléphérique. Gare de départ:

Pas de l'Echelle

(Hte-Savoie)

au terminus du tram No 8 Genève-Veyrier.

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront donnés au: Téléphérique du Salève-Pas de l'Echelle (Haute-Savoie) Tél. 358 Annemasse.



Auberge du Lac des Joncs

sur

Châtel-St-Denis

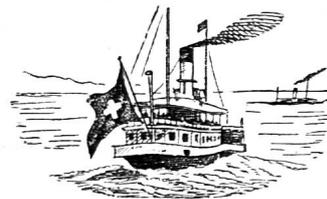
Alt. 1300 m.

But idéal de promenades Restauration, chambres
et pension Arrangements pour écoles et sociétés

Tél. (021) 5 91 23

M. GENOUD

Lac Léman



Pour la joie de vos élèves et votre détente personnelle, prévoyez dans vos projets de course un parcours sur les bateaux de la

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION

Conditions très avantageuses pour écoles et sociétés

Tél. Lausanne 26 35 35 - Tél. Genève 24 46 09



Nos voyages organisés

Projets et devis
sans engagement

Conditions spéciales pour
Sociétés, Ecoles, Pensionnats, etc.

Nyon - Téléphone 9 51 49

AGENCE A LAUSANNE: 6, RUE NEUVE — TÉL. 23 10 77

Col de Jaman

Alt. 1526 m. — Téléphone 6 41 69 — 1 h. 30 des Avants.
2 h. de Caux — Magnifique but de courses pour écoles
et sociétés. — **RESTAURANT MANOIRE**
Ouvert toute l'année — Grand dortoir
Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. R. Rouiller.

Société suisse des maîtres de gymnastique

Cours pour le corps enseignant

Ces cours, organisés sous les auspices du Département militaire fédéral, permettent au corps enseignant de se perfectionner et de se renouveler dans le domaine de l'éducation physique scolaire.

Du 7 au 12 juillet :

— Cours pour l'enseignement de la gymnastique dans des conditions défavorables à Yvonand. Le programme comportera l'enseignement de la gymnastique dans le terrain. Ce cours est réservé aux collègues de langue française et italienne. Direction : M. M. Reinmann, Hofwil, M. N. Yersin, Lausanne.

Du 14 au 17 juillet :

— Cours d'introduction à la nouvelle brochure du premier degré à Yvonand pour la Suisse romande et italienne. Le nouveau manuel sera remis aux participants. Direction : Mlle R. Porchet, M. N. Yersin, Lausanne.

Du 21 au 26 juillet :

— Cours d'athlétisme et de jeux à Roggwil. L'accent principal sera porté sur la didactique de ces deux disciplines. Direction : M. W. Furrer, Hitzkirch, M. H.-U. Beer, Berne.

— Cours pour sœurs et institutrices de la Suisse romande à Fribourg. Le programme comportera l'étude de la gymnastique filles au 2e degré. Direction : Sœur M.-L. Peier, Ingenbohl, Mlle L. Garreau, Fribourg.

Du 28 juillet au 2 août :

— Cours pour l'enseignement de la gymnastique aux classes mixtes à Brugg. Direction : Mlle M. Stoessel, Lausanne, M. E. Frutiger, Berne.

Du 4 au 7 août :

— Cours d'introduction à la nouvelle brochure du premier degré à Weinfelden pour la Suisse allemande. Direction : Mlle L. Weiss, Berne, M. A. Etter, Weinfelden.

Du 4 au 9 août :

— Cours pour l'enseignement de la gymnastique dans des conditions défavorables à Willisau. L'accent sera spécialement porté sur le programme des classes mixtes à plusieurs degrés. Direction : M. H. Fischer, Riehen, M. M. Ackermann, Stans.

— Cours pour la formation de chefs d'excursions à Frutigen. Le programme comporte l'étude d'une région sous tous ses aspects et l'enseignement de la gymnastique en utilisant toutes les ressources du terrain. Direction : M. P. Haldemann, Worbligen, M. F. Mueller, Aarau.

Du 4 au 16 août :

— Cours de 13 jours pour la gymnastique filles des 2e et 3e degrés à Langenthal. L'étude portera spécialement sur la méthode d'enseignement et l'élaboration d'un programme semi-annuel pour une classe de filles du 2e degré.

Direction : Mme M. Dreier, Langenthal, M. H. Futter, Zurich.

Du 11 au 16 août :

— Cours pour l'enseignement du jeu et de la natation. Ce cours comprendra un cours préparatoire et le cours de brevet d'instructeur de natation. Les examens pour l'obtention du brevet auront lieu à l'issue du cours. Lieu du cours : St-Gall. Direction : Mlle L. Kobi, Kuesnacht, M. Dr E. Strupler, Geroldswil, M. H. Wuermli, St-Gall.

— Cours pour l'enseignement de la gymnastique rythmique, rondes et danses populaires pour les sœurs et le corps enseignant, à Zoug. Direction : M. E. Burger, Aarau, M. A. Kraetli, Aarau.

Du 25 au 31 août :

— Cours pour l'enseignement de la gymnastique filles des 2e et 3e degrés à Lugano. Ce cours est réservé au corps enseignant de langue française et italienne (le canton du Tessin disposera de 20 places). Direction : Mme G. Bonzani, Mendrisio, M. C. Guidotti, Biasca.

Remarques. Ces cours sont réservés aux instituteurs et institutrices, au personnel enseignant des écoles placées sous la surveillance de l'Etat, aux candidats au brevet d'enseignement pour les écoles secondaires et supérieures, aux candidats au diplôme fédéral de maître de gymnastique. Les maîtresses ménagères et les maîtresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique pourront être admises aux cours. Les cours sont mixtes, excepté les cours réservés spécialement aux sœurs et institutrices. Toute inscription préalable entraîne naturellement la participation au cours.

Indemnités : indemnité journalière de 10 francs, indemnité de nuit de 10 fr. et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

Les inscriptions seront adressées jusqu'au 15 juin à M. Max Reinmann, maître de gymnastique à Hofwil, près de Muenchenbuchsee. L'inscription sur papier grand format donnera tous les renseignements suivants : nom, prénom, profession, année de naissance, lieu où l'on enseigne, âge des élèves, adresse exacte, genre et nombre des cours suivis dans le cadre de la SSMG.

Le président de la CT :
N. Yersin.

GENÈVE

UIG UAEE

Samedi 14 juin, à 17 h. 15...

... Les enfants sourds de l'Institution de Montbrillant donneront une unité représentation de rythmique au théâtre de la Cour Saint-Pierre. Mme Cl. Dutoit a créé pour eux une ravissante féerie adaptée à leurs possibilités. Vous serez certainement intéressés d'assister aux évolutions d'enfants dont

beaucoup ne sont guidés que par les vibrations qu'ils perçoivent sur un tambourin. Venez nombreux. Vous encouragerez les organisatrices qui espèrent réaliser un bénéfice au profit de l'Institution.

Location : Institution de Montbrillant, ch. de Vincy 2 B, tél. 33 85 34. Théâtre de la Cour Saint-Pierre, tél. 25 53 37. Prix des places : fr. 2.50 - 3.50 - 5.— et 10.—. Enfants : fr. 2.—.

UAEE

Soirée perchettes du 11 juin 1958

Chères collègues, vous êtes conviées à notre traditionnelle soirée perchettes le mercredi 11 juin 1958, à l'Auberge de Sécheron, à 19 h. 30. Vous voudrez certainement toutes vous réunir une fois encore avant les promotions. Inscrivez-vous sans tarder (jusqu'au lundi 9 juin à midi) auprès de Mme S. Eigenmann, 5 bis, chemin Mestrezat, tél. 34 16 11.

C. G.

NEUCHÂTEL

Comité central

Sa dernière séance eut lieu en commun avec les membres de la commission de réforme de l'enseignement primaire. Cette entrevue était tout indiquée avant la convocation de ladite commission au Château, le 28 mai.

Une longue discussion s'est étendue sur la sélection des élèves, et particulièrement sur le moment où elle devrait se faire. La prolongation de la scolarité retient aussi l'attention de l'assemblée. Elle s'imposera tôt ou tard en raison des exigences de la science et de l'économie actuelles.

Les programmes devront être revus pour les mêmes motifs et à la lumière des données récentes de la psychologie sans méconnaître pour autant la voix de l'expérience qui devrait y fournir un apport primordial. On a pu souligner, à ce propos, l'opportunité et la pertinence de l'article de M. Pierre Jaccard paru dans l'Educateur du 24 mai, éminemment suggestif.

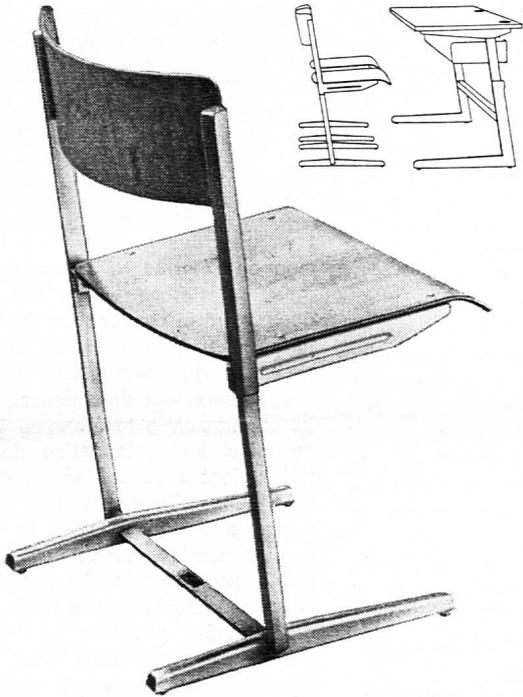
W. G.

Nécrologie

Emile Robert, qui avait pris sa retraite depuis quelques années, est décédé en cette fin de mai. Il avait enseigné pendant plus de quarante ans dans le sympathique village de la Sagne, à la Corbatière d'abord (classe à tous ordres) où se déroula plus de la moitié de sa carrière, puis au village même. Homme paisible et doux, il sut garder sa sérénité en dépit de dures épreuves. Sa maturité spirituelle lui permit certainement d'exercer un ascendant bienfaisant sur ses nombreux élèves. Par ailleurs, il fit preuve d'esprit de solidarité dès le début en se rattachant à nos associations. Nous adressons à sa mémoire une pensée émue.

W. G.

**Fini le
balancement
détestable sur
les chaises!**



Les longerons à grande portée des chaises palor reposent bien à plat, même quand le sol accuse de petites irrégularités. Tout basculement est donc impossible. Les chaises palor, belles à voir, sont très solides, réglables en hauteur sans danger de chute à la position inférieure, et peuvent être empilées jusqu'à 40 sièges au m².

Demandez nos références et prix ou la visite de notre représentant.

PALOR S.A., Niederurnen GL
Bureau à Lausanne, Tél. (021) 24 25 96

palor

Fabrique de mobilier scolaire et tableaux



CARAN D'ACHE

La bonne adresse
pour vos meubles



**Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe**

1000 meubles divers



AU COMPTANT 5% DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation